

Slovénie: Subvention pour le travail indépendant

Description: Ce programme fournit une subvention d'aide au revenu durant les deux premières années d'activité de l'entreprise pour les chômeurs et les personnes handicapées (dont l'admission dépend de l'étendue et de la nature de leur handicap).

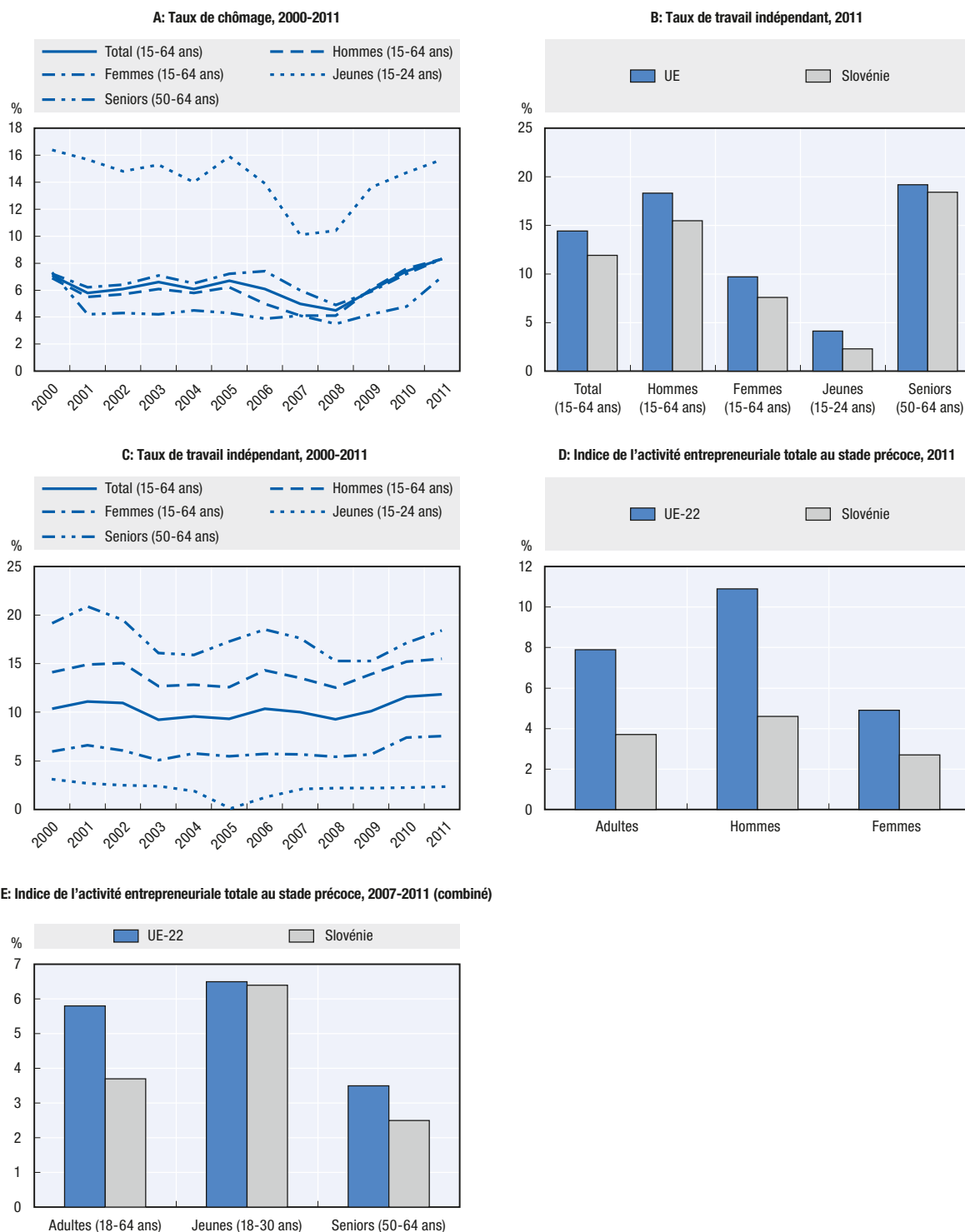
Contexte: La Slovénie a été durement touchée par la crise économique. Les taux de participation des forces de travail sont restés stables mais le chômage a fortement progressé (diagramme A). En réaction, le service slovène de l'emploi (SSE) utilise de plus en plus des mesures actives du marché du travail et promeut le travail indépendant auprès des chômeurs.

Problème abordé: Les régimes d'assurance-chômage et le service de l'emploi rencontrent des difficultés pour faire face efficacement à la hausse du nombre de chômeurs. La subvention doit aider ces derniers à se lancer dans le travail indépendant, en compensant la perte des allocations sociales auxquelles ils auraient normalement droit.

Approche: La subvention d'amorçage est fournie par le SSE depuis 2004. Elle est cofinancée par le Fonds social européen, qui contribue au financement à hauteur de 85 % (les 15 % restants étant fournis par le budget national). Elle vise à aider les personnes à maintenir une activité indépendante continue durant deux ans au minimum, en couvrant leurs cotisations de sécurité sociale et en leur fournissant un revenu initial. De 2007 à 2009, la subvention était octroyée selon un plan d'emploi que les chômeurs développaient avec un responsable emploi du SSE. Cette approche a été modifiée en 2010: la décision d'attribution repose maintenant sur la qualité d'un plan d'affaires qui est évalué au cours d'un entretien. Les personnes qui obtiennent la subvention doivent obligatoirement suivre un atelier (gratuit) de trois jours sur le travail indépendant, qui fournit une formation sur la gestion d'entreprise, le marketing et la comptabilité. Depuis 2008, la valeur de la subvention est fixée à 4 500 EUR sur deux ans. Environ 90 % des demandeurs la reçoivent.

Impact: Le nombre de personnes qui reçoivent la subvention a augmenté ces dernières années, passant d'environ 1 600 en 2008 à 5 148 en 2010. Une évaluation menée en 2011 a montré que plus de 85 % des participants exerçaient toujours une activité indépendante au terme de la période de soutien de deux ans, et que 63 % étaient toujours actifs après trois ans. Les entreprises créées ont contribué à la création d'emplois au bénéfice de personnes autres que les propriétaires des entreprises: environ 38 % des nouvelles entreprises créées en 2007 et 16 % en 2008 ont créé des emplois supplémentaires (SSE, 2011).

Facteurs de réussite: Ce programme aide les personnes sans emploi et les personnes handicapées à surmonter l'une de leurs principales difficultés d'accès au travail indépendant en couvrant leurs revenus initiaux. Une formation de base est également fournie dans le but d'augmenter les chances de succès des entreprises. L'introduction d'entretiens menés par des experts pour apprécier les plans d'affaires et octroyer les subventions pourrait accroître le taux de réussite.

Graphique 10.24. **Données relatives à l'entrepreneuriat et au travail indépendant en Slovénie**


Sources: Diagramme A. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme B. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2011; Diagramme C. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme D. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2011; Diagramme E. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2007-2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933020122>



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Slovénie: Subvention pour le travail indépendant », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-36-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.